

L'Appellation d'Origine Contrôlée: A.O.C.

appellation qui va fêter cette année son 30^{ème} anniversaire.

La commercialisation se fait principalement en bouteilles dans le roannais, la montagne bourbonnaise, dans la région parisienne et aussi sur tout le territoire



Si, maintenant, le gamay reste le cépage majoritaire, on cultive également du chardonnay, du gamaret et même du gewurztraminer !

L'utilisation de produits chimiques est en forte régression pour obéir aux lois de l' **A.O.C.**

Les vendanges manuelles sont toujours pratiquées dans les vignes anciennes, mais la machine à vendanger est également utilisée surtout dans les plantations plus récentes.



Une vendangeuse

En 2024, on compte 30 ha de vigne à St Haon le Vieux et un total de 250 ha sur la Côte Roannaise.